



Circulaire n° 3902

Circulaire

aux administrations communales

Objet : Journée de Commémoration nationale 2020

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

À la demande de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État, j'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une circulaire relative à la Journée de Commémoration nationale 2020 qui aura lieu le dimanche 18 octobre 2020.

Pour l'organisation de manifestations sur le territoire d'une commune, je tiens à vous rappeler que l'ensemble des recommandations sanitaires sont disponibles sur le site internet www.covid-19.lu, et plus particulièrement dans la nouvelle Toolbox à l'adresse <https://toolbox-covid.gouvernement.lu/>.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur



Taina Bofferding